

Image not found or type unknown



ne plus etre garant d'un appartement suite a baisse des revenu

Par **sab33500**, le **03/01/2009** à **14:24**

bonjour,

Je suis garante de l appartement d'une ancienne amie et mes revenu ne sont plus les memes qu a l epoque ou je me suis portee garante.
Que faire pour ne plus etre garante sachant que je gagne beaucoup moins qu avant et que du coup je ne suis plus dans les criteres pour etre garant.
Merci sincerement de m apporter une reponse .
j'ai vraiment besoin de vous.

Sarah

Par **nehneh**, le **22/05/2009** à **22:16**

Pffff !

chapeau le rabattage

si vous ne pouvez pas aider en apportant une réponse concrète, abstenez vous ,au lieu de faire de la pub pour les sites payants
je pense que tout le monde connait ce genre de site..mais si on pose ses questions ailleurs, c'est justement pour les éviter!

Par **ardendu56**, le **23/05/2009** à **16:22**

sab33500, bonjour

Garante c'est caution solidaire ou caution simple ?
En cas de cautionnement pour une durée indéterminée, la caution peut toujours résilier son engagement, en avertissant simplement le créancier. En matière de location, l'engagement ne pourra cesser **qu'à la fin du bail au cours duquel le bailleur est informé de la résiliation.**

Ce site vous dira tout :

<http://www.pratique.fr/argent/banque/daf1202.htm>

Bon courage à vous.